Protège, décore et uniformise tous les parquets

PARQUET HUILÉ FINI EN 4H

CONJUGUE PERFORMANCE ET ÉCOLOGIE** (consulter la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire)

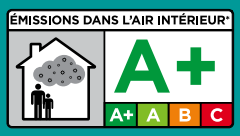

Sans lustrage

Sans odeur

Finition ultra-mat

Entretien facile et rénovation locale possible

Toutes essences de bois

Protection durable

Huile Teintée Opaque Environnement

DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Véritable innovation technique, l'Huile Teintée Opaque Environnement est la 1ère huile teintée en phase aqueuse : elle protège, décore et donne un style contemporain aux parquets usés ou neufs.
- L'HUILE TEINTÉE OPAQUE ENVIRONNEMENT permet d'obtenir un bois coloré uniforme d'aspect ultra-mat en conservant le toucher brut et en valorisant le veinage du bois.
- Simple et pratique, elle s'applique directement sur bois préparés et ne nécessite pas de lustrage. Sa rapidité de séchage permet une immobilisation extrêmement réduite des locaux.
- L'HUILE TEINTÉE OPAQUE ENVIRONNEMENT s'entretient aisément (pas de monobrosse) et sa formulation permet une réparation locale homogène et invisible.
- L'HUILE TEINTÉE OPAQUE ENVIRONNEMENT, destinée à toutes les essences de bois couramment utilisées (essences exotiques rares et noyer, nous consulter), est disponible en Noir.

**La déclaration environnementale de l'Huile Teintée Opaque Environnement a été déposée sur le site www.déclaration-environnement.gouv.fr et est consultable sur notre site www.blanchon.com.
*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- L'HUILE TEINTÉE OPAQUE ENVIRONNEMENT ne sera appliquée que sur un bois aplani et mis à nu par ponçage (décapage et décirage déconseillés ; cf. ANNEXE), dépoussiéré et exempt de traces de détergent, de gras, de cire, d'encaustique, de polish ou d'huile (ou autres huiles spécifiques). Proscrire l'utilisation de lessive, d'éclaircisseur, d'agents blanchissants ou de nettoyant parquet.
- Un dépoussiérage soigneux suivra.
- Sur parquets collés, utiliser le PRO FILLER BLANCHON (liant mastic AQUA), LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON ou les MASTICS BOIS BLANCHON pour reboucher les fentes, fissures, trous si besoin. Consulter les Fiches Techniques de ces produits.

Traitement insecticide

- Si nécessaire, appliquer le produit de traitement insecticide-fongicide **Trait'Plus® MU Blanchon**. Sur bois contaminés gratter, nettoyer puis traiter le bois avec un produit de traitement adapté.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Prête à l'emploi : ne pas diluer, bien agiter avant utilisation.
- Adhérence parfaite sur bois nu, propre et sec, convenablement préparé (voir § PRÉPARATION DES SUPPORTS). Dépoussiérer soigneusement.
- Ne pas huiler un parquet à une température inférieure à 12°C et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur) ; ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 10%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué.
- Appliquer en 3 couches fines, au rouleau (poils ras) pour une opacité optimale. Utiliser un pinceau ou spalter pour les bords.
- Recouvrable en 1 heure environ (ne pas attendre plus de 48 heures entre couches).
- Un léger ponçage de la surface (papier abrasif fin) avant la dernière couche, éliminera les petites aspérités du bois, permettra d'obtenir un superbe aspect et facilitera l'entretien. Proscrire l'utilisation de laine d'acier.
- Durcissement très rapide, sans odeur, ce qui permet une remise en circulation rapide des lieux ; prendre quelques précautions les premiers jours.

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement : Éviter le gaspillage : faites une estimation de la quantité d'huile dont vous avez besoin. Refermer les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser le produit. Réutiliser l'huile est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie. Essorer soigneusement le matériel après application. Bien l'essuyer. Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient. Laisser cette eau s'évaporer. Le résidu peut alors être jeté normalement à la poubelle. Bien refermer l'emballage après usage. Déposer le contenant vide en déchetterie. Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Blanchon

Huile Teintée Opaque Environnement

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 20 minutes environ.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 1 heure dans des conditions normales.
- Ne pas dépasser 48 heures entre les couches.
- Dureté définitive : 4 à 7 jours.
- Trafic léger : 12 heures dans des conditions normales.
- **Occupation des lieux :** pendant les 10 premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet huilé. Ne pas déplacer de meubles lourds. Dépoussiérer avec un aspirateur ou un balai (ne pas utiliser de textiles imprégnés).
- **Par la suite :** placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Si nécessaire, un paillasson de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet huilé (bien isoler les pots de fleurs).

RENDEMENT

- 15 m² au litre par couche.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.

ENTRETIEN ET RÉNOVATION

- **Nettoyage courant :** aspirateur, balayage humide (SAVON NATUREL DES PARQUETS HUILÉS BLANCHON ou LAGOON® BLANCHON, matériel bien essoré).
- **Entretien régulier :** avec l'HUILE D'ENTRETIEN ENVIRONNEMENT BLANCHON ULTRA MAT (pour conserver l'aspect d'origine). On prendra soin de l'appliquer avec un balai type microfibre (à défaut, avec un linge de coton fin et propre) sur le parquet huilé propre et sec. En cas de sol encrassé, utiliser au préalable le NETTOYANT INTENSIF BLANCHON.
- **Rénovation locale :** égrenage léger (abrasif 120) aux endroits où la teinte est détériorée avant de réimprégner localement de 1 ou 2 couches d'HUILE TEINTÉE OPAQUE ENVIRONNEMENT. Pour un aspect uniforme, terminer par un entretien régulier sur toute la surface comme indiqué ci-dessus.
- **Réparation locale :** Effectuer un ponçage local jusqu'au bois brut afin d'éliminer la dégradation puis appliquer 3 couches fines d'HUILE TEINTÉE OPAQUE ENVIRONNEMENT. Pour un aspect uniforme, terminer par un entretien régulier sur toute la surface comme indiqué ci-dessus.

DONNÉES TECHNIQUES	
DESTINATION	HUILE POUR PARQUETS, PLANCHERS USÉS OU NEUFS
TYPE DE RÉSINES	Huiles en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,04
VISCOSITÉ	200 centipoises
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	1 heure selon température et degré hygrométrique
ADHÉRENCE	Excellente sur bois préparés

ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens de la lumière ou mieux, si possible dans le sens du bois.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1er passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
- 3e passage : grains fins (100 ou 120) pour compléter la finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (100 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en 15/01/2017
Conçu, mis au point et fabriqué en France.
Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.
Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.
Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50, 8ème rue
69800 - SAINT PRIEST
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax 04 78 70 07 18
Export Lines: Tel: (0033) 472 89 06 09
Fax: (0033) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON SAS au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - E-mail : blanchon@blanchon.com
Site internet : www.blanchon.com

4.2.3.A04 01/09/2016.